



Comité Technique Local 26 avril 2022

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le deuxième tour de l'élection présidentielle a donc livré son verdict. Le taux d'abstention, en forte augmentation, montre une nouvelle fois le désarroi et le découragement d'une grande partie de la population face aux politiques proposées. Pour la troisième fois, l'extrême droite était, hélas, présente au second tour de cette élection. Son adversaire, en amplifiant tout au long de son quinquennat les injustices sociales, via une politique des plus brutales sur le plan économique, fiscal et social, a mis à mal tous les mécanismes de solidarité.

Respectueux de son histoire et de ses pratiques, Solidaires Finances Publiques n'a donné aucune consigne de vote en tant que telle pour le second tour. Engagé dans la lutte contre le racisme et la xénophobie, Solidaires Finances Publiques s'est inscrit depuis janvier 2014 avec d'autres syndicats dans une campagne de longue haleine intitulée « Uni·e·s contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques », dans le prolongement de la déclaration commune signée en mars 2011 par plusieurs organisations syndicales « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme ».

Cette campagne présidentielle a été l'occasion pour notre syndicat de réaffirmer que les valeurs qui le portent et donnent du sens à son action pour la transformation sociale de la société, pour plus de justice et d'égalité, de partage, de solidarité et de paix, sont incompatibles avec les fondements et les orientations du Rassemblement National.

Cette campagne présidentielle a été l'occasion par ailleurs, pour Solidaires Finances Publiques, de dresser en fin de mandature, son traditionnel bilan de la politique fiscale du quinquennat afin d'engager un débat public sur les conséquences des mesures les plus emblématiques que Monsieur Macron et son gouvernement ont fait adopter.

Cette année, nous y avons ajouté un bilan social pour démontrer le sens et la cohérence des changements apportés.

Faire le lien entre les politiques fiscales et sociales conduites montre que les logiques à l'œuvre sont identiques.

Pendant ces 5 dernières années, les politiques fiscales et sociales ont affaibli les services publics et remis en cause les droits sociaux et garanties des salarié·es.

La politique économique et sociale menée a érodé les recettes publiques. 60 milliards d'euros de suppression ou de réduction structurelles d'impôts par an ont été accordés pendant le quinquennat au nom de la compétitivité des entreprises, du pouvoir d'achat à commencer par celui des plus riches.

Les réformes fiscales menées ont eu pour finalité de remettre en cause la fonction redistributive de l'impôt et ont ainsi aggravé les inégalités.

Le démantèlement des services publics s'est accéléré avec entre autres la dématérialisation forcée et l'éloignement physique de ces services.

Les mécanismes de protection sociale tels que la sécurité sociale ou l'assurance chômage ont été affaiblis.

Les droits des salarié·es et les garanties du Code du travail ont été une nouvelle fois remis en cause.

C'est cette politique notamment qui a contribué à la présence de l'extrême droite au second tour, alors qu'Emmanuel Macron avait été élu pour, prétendument, lui faire barrage. Au-delà des belles déclarations d'intention présidentielles, notre syndicat n'aura de cesse de défendre et de promouvoir ses propositions en vue de réduire les inégalités et de renforcer les solidarités.

Monsieur le Président, le CTL est une instance dédiée à l'organisation de nos services et à la réalisation de nos missions et il ne suffit pas d'inscrire des points à l'ordre du jour accompagnés de documents très succincts pour parler de dialogue social.

Nous n'avons toujours pas d'information sur l'organisation de la mission foncière, avec qui, quand, comment, où ?

Nous attendions également un bilan réel sur le contrôle fiscal et son organisation dans le département.

Solidaires Finances Publiques 62 appelle à rejoindre les mobilisations de ce 1er mai (Arras et Calais)

Vos élu·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires

Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant·es

Arnaud VANHOUCKE, Lionel PAGIE experts

